

Trois révolutions de la liberté propose les éléments d'une histoire politique comparée des trois grandes traditions politiques — anglaise, américaine, française —, d'où est sorti le monde de la « démocratie libérale ».

La voie anglaise doit d'abord être comprise à partir des particularités du droit anglais, qui a fait naître un type original de rationalisation du droit et du pouvoir étatique. Elle s'est traduite aussi par une histoire religieuse originale et par la découverte précoce de ce que les divisions partisans pouvaient apporter à une société libre.

Depuis Tocqueville, les États-Unis apparaissent classiquement comme le laboratoire de la démocratie moderne, dont les effets se déploieraient pleinement du fait de l'absence d'héritage aristocratique et de la prédominance de l'esprit « démocratique » sur l'esprit « révolutionnaire » mais l'Amérique a dû elle aussi affronter, au moment de la guerre de Sécession, une crise violente qui a fait apparaître des oppositions comparables à celles qui ont déchiré la France révolutionnaire et c'est des États-Unis démocratiques que sont sortis, à la fin du XXe siècle, de nouveaux courants radicaux. Avant d'être celle de la Terreur, la Révolution française est celle des droits de l'homme mais, comme l'avait bien vu Hegel, son développement heurté et tragique peut lui-même être interprété comme l'expression d'une dialectique qui est déjà présente dans les principes et dans le « superbe lever de soleil » de 1789. Pour le meilleur et pour le pire, la démocratie française est donc bien toujours l'héritière de la Révolution — et de l'Ancien Régime : on verra ici que, sur des questions non négligeables pour l'humanité moderne, cet héritage violent a pu aussi être la source d'une modération paradoxale, et d'une version civilisée du progrès démocratique.

L'histoire des révolutions démocratiques est donc une histoire vivante, et l'inépuisable dialogue entre les traditions qui en sont issues est une des conditions de notre liberté.